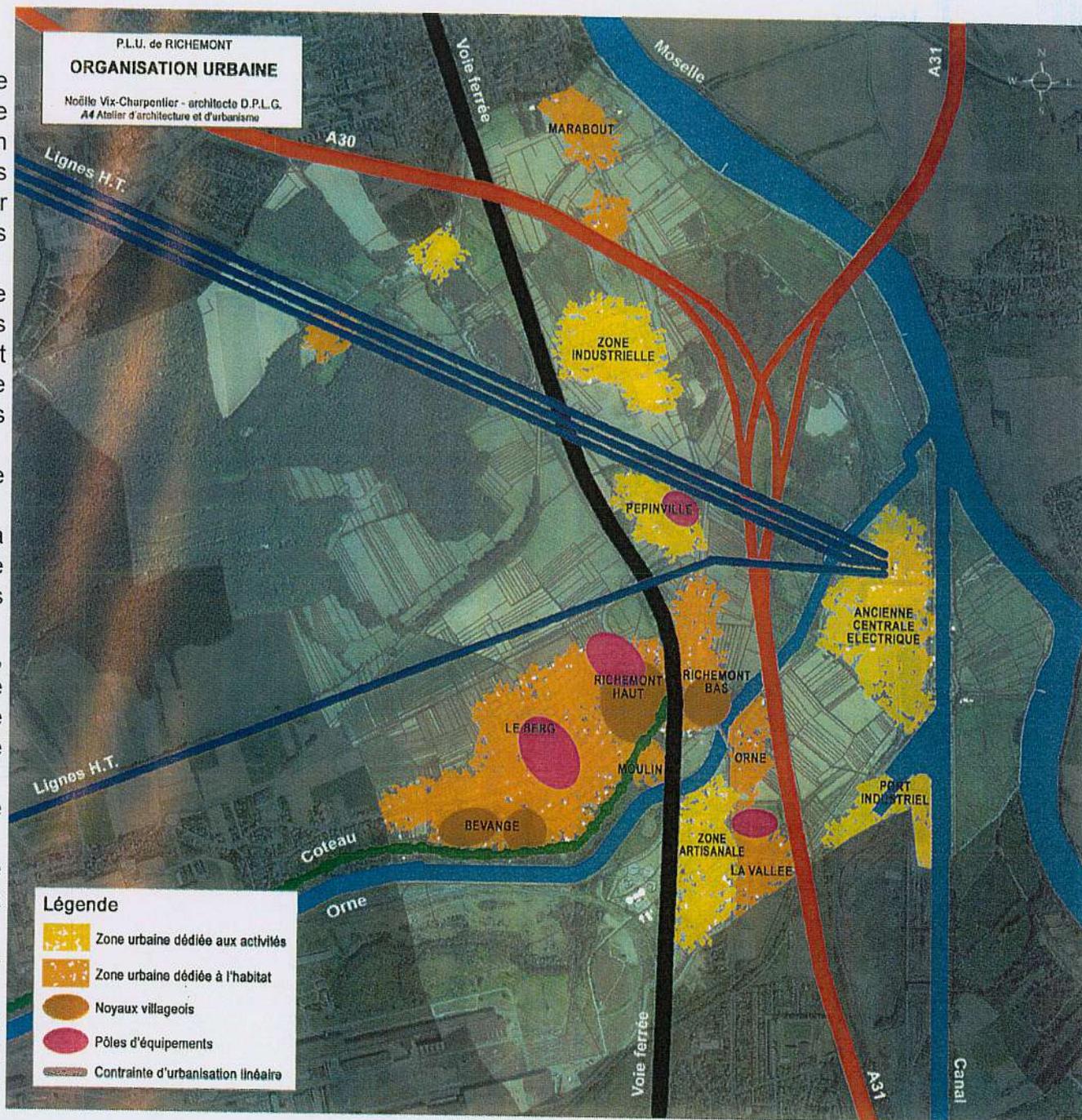


3-3 Organisation urbaine

L'évolution urbaine et industrielle de Richemont a engendré un découpage urbain très complexe. On retrouve en effet de nombreuses entités urbaines séparées les unes des autres par les grandes infrastructures et par les contraintes géographiques du site :

- Le plateau du Berg qui rassemble les différents lotissements et les centres anciens de Bévangé et de Richemont-Haut, de même que les deux principaux pôles d'équipements de la commune
- Richemont-Bas sur la rive gauche de l'Orne, autour de son centre ancien
- La rive droite de l'Orne qui inclut la zone artisanale, le quartier de la rue de l'Orne et la cité de la Vallée, sans oublier les équipements sportifs
- Pépinville, son château, son église, son stade et son exploitation agricole
- Le quartier du Marabout, dans le prolongement de la zone urbaine d'Uckange
- La petite zone industrielle autour de l'usine Air Liquide
- L'ancienne centrale électrique située à la confluence de l'Orne et de la Moselle
- Le port industriel de Richemont-Mondelange sur le canal
- Quelques constructions isolées comme les grands collectifs ou encore l'ancienne usine d'engrais, tous deux au bord de l'A30.



3-4 Typomorphologie du bâti

3-4-1 Bâti traditionnel en ordre continu ou semi-continu

Cet habitat est caractérisé par son implantation sur l'alignement (limite entre le domaine privé et le domaine public), c'est à dire sans aucun recul par rapport à la voie, et sur les limites séparatives (maisons mitoyennes). Le bâti en ordre continu se retrouve, à l'image de tous les villages lorrains, dans les anciens noyaux villageois ainsi que sur une bonne partie des quartiers construits dans sa proche périphérie.

Il se caractérise par des édifices de deux niveaux en général, d'anciennes fermes couvertes d'une toitures à deux pans, avec parfois des maisons de ville plus urbaines. Le faitage est parallèle à la rue, sauf pour les rares maisons bourgeoises qui sont plus hautes que les autres et parfois coiffées d'un toit à quatre pans (deux encadrent notamment la rue de Metz).



Alignement rue du Bois



Rue Saint-Jacques : des époques différentes mais un alignement homogène au niveau de la volumétrie



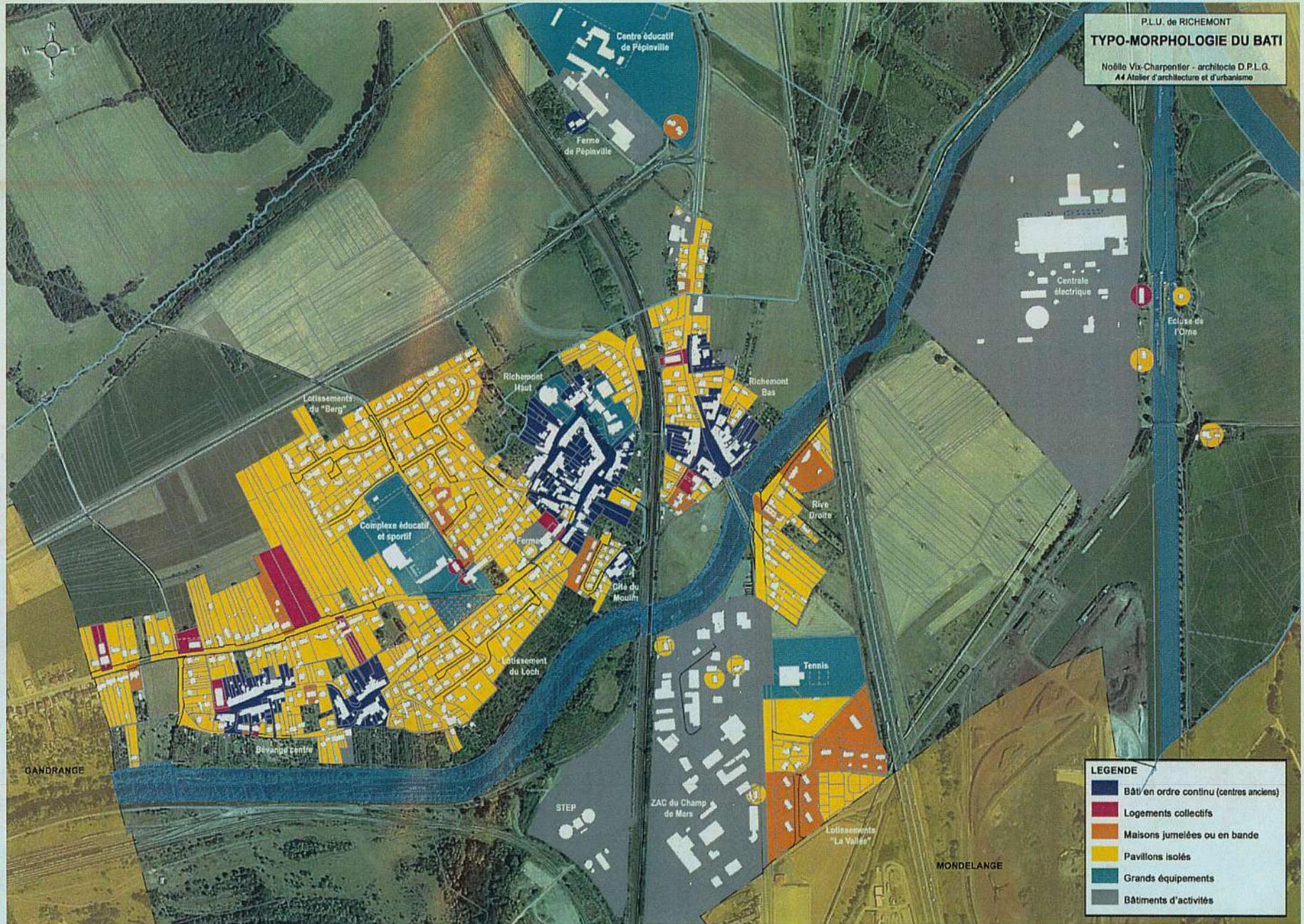
Rue de Bévange



Maison bourgeoise avec toit à 4 pans, à Richemont-Bas



Place de l'église



3-4-2 Maisons jumelées ou en bande

Mis à part la construction de la cité de la Vallée et une partie de la cité du Moulin, les maisons jumelées ou en bande sont des actions relativement ponctuelles.

Pourtant elles présentent de nombreux atouts économiques et environnementaux par rapport aux pavillons isolés. Leur implantation sur la limite séparative permet de réduire la largeur et donc la superficie des parcelles. Il y a également moins de surface murale extérieure à enduire et à isoler, ce qui représente une réelle économie dans la construction et dans les charges de chauffage.

De plus, dans le cas d'opérations groupées, l'unité architecturale qui en découle donne une belle harmonie urbaine et un réel sentiment d'appartenance au quartier que l'on habite. La logique est donc toute différente de celle des lotissements de pavillons isolés où chacun cherche à s'isoler et à se démarquer le plus possible de l'autre.



Villas jumelées, avenue de la Centrale



Cité du Moulin



Maison en bande au Marabout



Avenue de la Centrale



Route de Bousange



Rue de Thionville

3-4-3 Pavillons isolés

Le pavillon isolé est le type de logement le plus représenté sur la commune de Richemont. En terme de superficie, on remarque que ce mode d'habitation occupe environ les 3/5 de la zone urbanisée. On peut en dégager deux sous-catégories :

- Tout d'abord le pavillon de lotissement qui s'implante au centre d'une parcelle au sein de grandes nappes pavillonnaires. Le problème de ce genre de construction vient surtout des espaces résiduels créés. Sur ce lieu indéfinissable et très étroit entre deux pavillons, où l'on peut difficilement aménager un jardin, les thuyas viennent souvent s'épanouir de part et d'autres de la ligne de démarcation parcellaire.

- Puis les pavillons qui se construisent au coup par coup, en dehors des opérations groupées. Ils s'installent le long des voies et chemins et sur des parcelles généralement très profondes parce qu'elles n'ont pas subi de redécoupage foncier. Ce type d'urbanisation n'offre pas un rendement intéressant en terme de superficie consommée et participe pleinement au phénomène d'étalement urbain contre lequel la loi Solidarité et Renouvellement Urbain combat. De plus, il engendre une hétérogénéité urbaine néfaste à l'image de la ville. La liberté d'expression des propriétaires devrait plus s'exprimer au travers de l'architecture qu'au niveau du paysage urbain qui doit rester maîtrisé.



Boucle du Weiher



Cité du Moulin



Route de Bousange



Rue des Alouettes



Rue du Berg



Lotissement du Berg (tranche 5)

3-4-4 L'habitat collectif

Richemont est relativement bien doté en termes d'habitat collectif pour une commune de sa dimension.

La plupart de ces constructions remonte aux années 1950-60. Puis, durant les décennies suivantes, la parité entre logements collectifs et pavillonnaire a été de moins en moins respectée, du fait du développement des lotissements dédiés exclusivement aux pavillons individuels.

Avec la construction d'une résidence de 9 logements par Moselis à Richemont-Bas, on peut espérer une reprise de la construction de logements collectifs sur le territoire de la commune. Il serait cependant intéressant que ce genre d'initiative ne soit pas l'exclusivité des bailleurs sociaux, afin d'assurer une bonne mixité sociale en plus de la mixité des formes urbaines, à l'image de la récente résidence privée Route de Bousange.



20 logements communaux, rue des Jardins



4 logements communaux, rue Saint-Jacques



Résidence privée «Derrière le Château» au bord de l'A30



Collectif privé route de Bousange



Résidence privée, route de Bousange



Collectif privé, Grand'Rue



Résidence Moselis, rue du Pâquis

3-4-5 Les grands équipements

La bourgade de Richemont possède de nombreux équipements à usage socio-culturel, mais aussi sportif et éducatif. Ces bâtiments assument leur fonction de lieux de rencontre publics et se doivent de se démarquer du bâti privé. Il sont ainsi repérables par leur volumétrie imposante, leur implantation, leurs matériaux qui sortent parfois de l'ordinaire, leurs ouvertures adaptées à leurs fonctions respectives, ...



Ancien centre de Pépinville, château du 18^e siècle



Mairie (et petite salle des fêtes à gauche, ancienne Poste)



Ecole primaire des années 1950, route de Boussange



Ateliers municipaux sous la salle Saint-Jacques



M.J.C. implantée en retrait de l'alignement



Tennis couverts après rénovation



Gymnase: bardage métallique et vestiaires maçonnés



Façade en terre cuite du dojo

3-4-6 Les bâtiments d'activités

Repérée par tous les automobilistes de l'A31, la centrale électrique de Richemont est un élément du paysage au moins aussi important en terme d'image que l'église.

Mais si cette usine présente un intérêt au niveau de sa volumétrie et de la qualité de son architecture moderne en briques, les autres bâtiments industriels ou artisanaux de la commune sont de simples parallélépipèdes en bac acier ou plus rarement maçonnés, mais jamais très intéressants sur le plan architectural.

Seuls les silos et les cuves blanches de l'usine Air Liquide présentent des qualités paysagères en ce sens qu'ils fonctionnent comme repères visuels pour les usagers de l'autoroute A30.



Usine Air Liquide depuis la R.D.953



Ancien garage au coeur du village, rue de la Fontaine



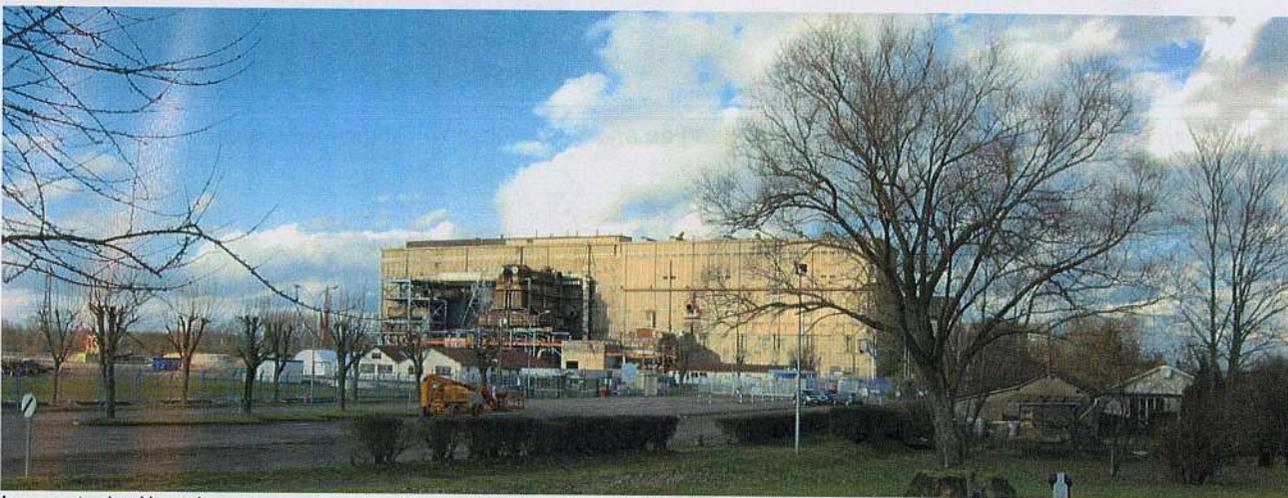
Hangars agricoles de la ferme de Pépinville



Bardage métallique dans la zone artisanale



Un «cache-misère» incongru dans la zone artisanale



La centrale électrique en cours de déconstruction depuis l'écluse sur le canal de la Moselle

3-5 Patrimoine architectural

Au-delà du patrimoine monumental évident (château de Pépinville, patrimoine religieux), la commune a su conserver un petit patrimoine des plus intéressants.

Les éléments les plus remarquables, les plus représentatifs de la richesse agricole de la commune, sont rendus par le soin apporté aux entrées de maisons. La modénature des ouvertures révèle la richesse des habitants. Elle concerne surtout les maisons édifiées à la fin 18^e siècle et dans la première partie du 19^e siècle. Les décors ornent aussi bien les portes piétonnières, les portes cochères, les niches votives que les fenêtres. La façade sur rue devient le reflet de son propriétaire.

Puis avec la période allemande, un habitat plus urbain va apparaître. Des maisons plus importantes vont s'ériger. Les premiers pavillons s'établissent, notamment le long de la route de Thionville. Cette tradition des maisons imposantes va perdurer jusqu'au début de la Seconde Guerre Mondiale. Plusieurs styles marqueront la commune, du néo-gothique que l'on retrouve sur le presbytère ou l'ancienne salle paroissiale jusqu'à l'Art Déco, en passant par les maisons aux décors néo-classiques.

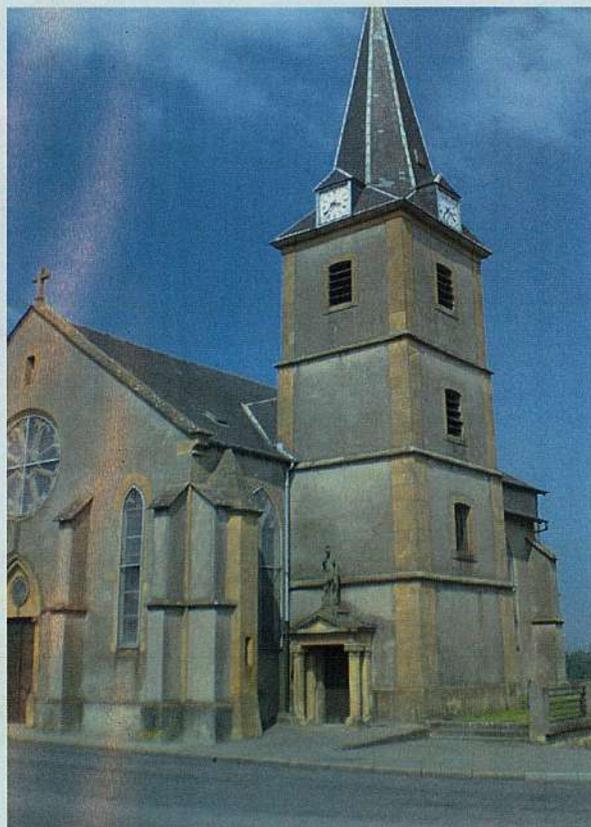
Enfin, après la guerre et le développement de l'industrialisation de la construction, des bâtiments beaucoup plus banalisés font leur apparition sur la commune, mais parfois de très bonne qualité tout de même.



Chapelle néo-classique (cimetière)



Statuaire: grotte de Lourdes, St-Jacques de Compostelle et la Vierge



Eglise néo-gothique Saint-Gorgon, reconstruite en 1864. Elle possède encore son chœur du 14^e siècle.
Photographie avant ravalement



Eglise néo-romane de Pépinville, années 1930.

Diversité des portes piétonnes



Diversité des portes liées à l'activité agricole

Noëlle VIX-CHARPENTIER architecte D.P.L.G. ATELIER A4 architecture et urbanisme durables
P.L.U. de RICHEMONT

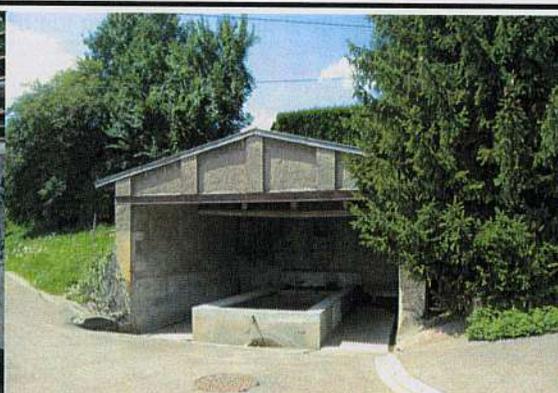
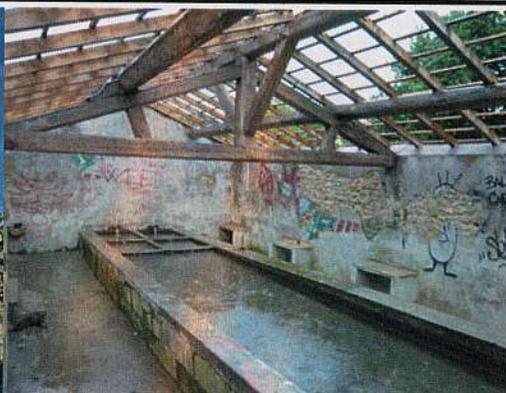


NICHE VOTIVE

GERBIERE

PORTE PIETONNE

Patrimoine lié à l'utilisation de l'eau



L'ancien moulin au bord de l'Orne et le lavoir de la fontaine Saint-Jacques, avant rénovations

Lavoir de la rue de la Fontaine

Source, rue des Vignes

Patrimoine ancien (17^e-19^e siècles)



Ancienne salle paroissiale et presbytère, de style néo-gothique

Maison rue de l'Orne et château de Pépinville, de style néo-classique



Fenêtre du 17^e siècle

Maison bourgeoise avec ses dépendances

Ancienne maison de vigneron

Maison de ville dans la Grand'Rue

Maison d'ouvrier rue St-Jacques

Architecture de l'Annexion et de l'entre-deux-guerres



Diverses expressions de l'architecture régionaliste, puis de l'influence du style Art Déco aux décors plus sobres et plus géométriques

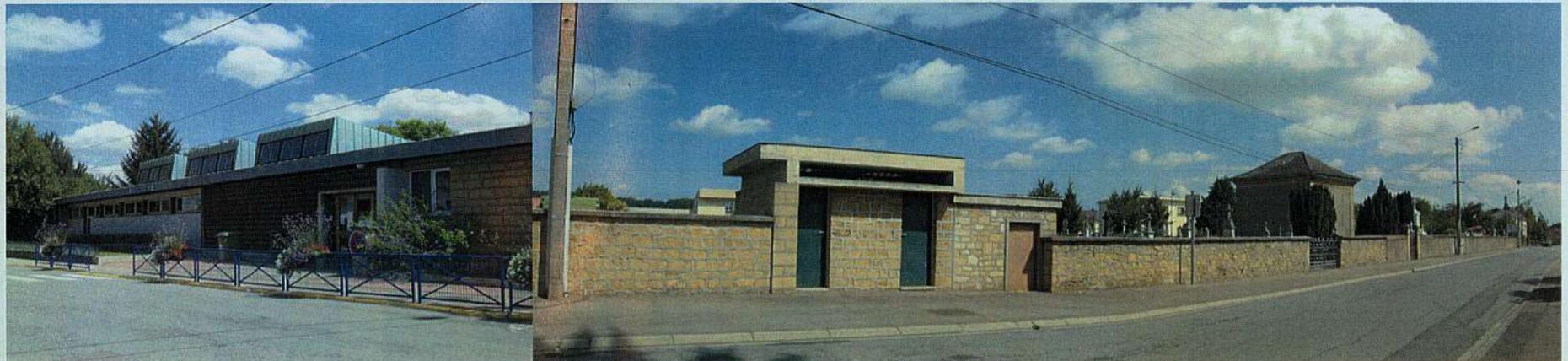
Architecture moderne



Maison asymétrique des années 1960-70

Maison des années 1950, quartier du Marabout

Bow-window d'angle, en béton



Les sheds de l'école maternelle

Bâtiment technique remarquablement bien intégré au mur du cimetière

3-6 Enjeux urbains

- **Requalification des principaux espaces publics :**

- les centres anciens de Richemont et de Bévange (usoirs et place de l'église)
- les parkings de la salle des fêtes et du plateau sportif du Berg
- les berges de l'Orne (future aire de loisirs du Pâquis, parking P.L.)
- certains délaissés urbains (ancienne gare, place du Weiher au Berg, ...)

- **La R.D.953 comme avenue urbaine :**

- des entrées de ville accueillantes
- des séquences paysagères mieux différenciées
- des espaces publics adaptés aux usages

- **Une offre de stationnement mieux adaptée :**

- dans les centres anciens
- à proximité des grands équipements

- **Un travail de couture urbaine avec Gandrange** (entre les quartiers de Bévange et de Boussange)

- **Un étalement urbain à maîtriser**

- par la densification de l'enveloppe urbaine existante
- par plus de mixité urbaine au sein des nouvelles zones d'extension

... the ... of ...

... the ... of ...